

THOIRÉ EN BREF

Quoi de neuf du côté de l'aménagement et de l'urbanisme?

Suite au conseil communautaire du 21 Octobre 2021, quelques règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire vous sont précisées. Ces règles, en accord avec le PLUi sont applicables sur l'ensemble du territoire intercommunal de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé dans un souci d'homogénéité.

Démolition:

Toute démolition de bâtiment ou partie de bâtiment est soumise à obligation de dépôt de permis de démolir afin de maintenir une bonne information des évolutions du bâti et de faciliter la mise à jour du cadastre.

Ravalement de façades:

Les travaux de ravalement de façades sont soumis à déclaration préalable (pour les projets non-soumis à permis de construire). Le PLUi interdit l'utilisation de certains matériaux sans pour autant en imposer, ceci dans le but de garantir la qualité architecturale et paysagère des constructions.

Clôtures:

L'édification de clôtures est soumise à déclaration préalable (sauf clôtures agricoles et forestières) afin de limiter les clôtures non-conformes et l'utilisation de matériaux disparates ou non-prévus à cet usage. Cette règle permet un traitement égal des pétitionnaires d'opérations neuves comme de renouvellement.

Mise en place d'un guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme:

Un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permettra un accès dématérialisé aux démarches administratives liées à l'urbanisme. La commune de Thoiré sur Dinan a fait le choix d'une ouverture volontaire de ce service en ligne, avec le soutien du service instructeur de la communauté de commune du Pays Fléchois.

En attendant la mise en place du guichet numérique, la commune de Thoiré sur Dinan autorise le dépôt par voie électronique des demandes d'urbanisme en utilisant l'adresse mail : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr.

Les usagers conservent le choix du type de dépôt des dossiers: papier ou numérique.



En raison des nouvelles réglementations sanitaires, la fête de la Saint Vincent, initialement prévue le 29 janvier, est reportée au 2 Avril.
Pour toute question, vous pouvez contacter Céline Sommer au 06 22 91 75 91.

THOIRÉ CONTACTS

L'agence postale est de nouveau ouverte les samedis de 10h45 à 12h

MAIRIE DE THOIRÉ-SUR-DINAN

Pour les questions générales (état-civil, cadastre, social...) contactez votre mairie.

Tél : 02 43 44 10 32

Tél : 02 43 44 10 30 (pour l'agence postale).

Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr.

Web : www.thoiresurdinan.fr.

Ouverture au public de la mairie :

- Lundi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30.
- Mardi de 9h30 à 13h30.
- Fermée le mercredi.
- Vendredi de 13h à 17h30.

Ouverture au public de l'agence postale :

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 12h45 à 16h30.
- Fermée le mercredi.
- Samedi de 10h45 à 12h.

SIVOS DE BERCÉ

Pour les questions liées à la scolarité de vos enfants en élémentaire, contactez le SIVOS.

Tél : 02 43 79 19 56.

COMMUNAUTÉ LOIR-LUCÉ-BERCÉ

Pour les questions liées à l'assainissement autonome, à la voirie, à l'école de musique, à l'activité économique, à la Cyber-base, à l'eau potable contactez la Communauté de Communes.

Tél : 02 43 38 17 17.

SYNDICAT DU VAL-DE-LOIR

Pour les questions liées à la collecte des déchets et à la déchetterie, contactez le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets.

Tél : 02 43 94 86 50.

prochain numéro de THOIRÉ INFOS en Avril

THOIRÉ INFOS est édité par la commune de Thoiré-sur-Dinan

11, rue Gabriel Guyon - 72500 Thoiré-sur-Dinan

Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr / Tél : 02 43 44 10 32

Web : www.thoiresurdinan.fr

Directeur de publication : Bruno Boulay • Création de la maquette, mise en page, rédaction : Emilie Pichon-Lanoiselée • Photographies et illustrations : Droits réservés • Impression écologique : Graphi-Loir, Château-du-Loir • Tirage : 230 exemplaires • Distribution : La Poste.

THOIRÉ INFOS

n°30- Janvier 2022

2022

HAPPY NEW YEAR

URBANISME
Quelles nouveautés?

TOURISME
Des projets à la Haute Forge

NOUVELLE ANNEE
Les Voeux du Maire



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Les vœux du Maire

À la suite des recommandations préfectorales, l'habituelle cérémonie des vœux du Maire qui devait avoir lieu le dimanche 9 janvier a été annulée. En conséquence, Bruno Boulay vous adresse ses vœux ci-après.

Les élus Municipaux ainsi que les agents administratifs et techniques de la commune se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous aurions préféré vous rencontrer autour d'un verre de l'amitié accompagné de la galette mais ce virus qui nous harcèle depuis deux ans en a décidé autrement.

En 2021 le Conseil Municipal a décidé pour la première dose de vaccin contre le covid d'aider les plus fragiles avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement au centre de vaccination de Montval sur Loir.

Des travaux de voirie, élagages, curages de fossés ont permis à notre commune de rester attractive.

Pour l'amélioration énergétique, l'accessibilité mais aussi pour rendre plus fonctionnel le secrétariat de la Mairie en procédant au changement complet

du mobilier de bureau, des travaux ont été réalisés pour un montant de 18000 euros subventionnés à hauteur de 12000 euros suite au plan de relance du département.

En partenariat avec le centre social, l'opération argent de poche a permis à trois jeunes de la commune encadrés par Lucet Givran et Aurélie Mancellier de participer pendant les vacances de la Toussaint à des travaux de peinture à la cave municipale et devant la Mairie. Une belle réussite à renouveler.

Nous avons reçu aussi de nombreuses félicitations concernant les illuminations de Noël dans le bourg. Un grand merci à Yoann et Florent nos adjoints techniques ainsi qu'à tous les bénévoles.

En 2022 des travaux d'accessibilité seront réalisés dans le cimetière avec la création d'une place PMR à l'entrée. Montant 15200 euros HT subvention DETR sollicitée 7500 euros.

Le Conseil Municipal travaille actuellement sur d'autres projets qui pourraient se réaliser si notre budget accompagné de subventions le permet.

Un porteur de projet nous a informé d'une étude en cours pour une éventuelle implantation de deux éoliennes sur notre commune.

Le Conseil Municipal n'aura qu'un avis à donner puisque ce sont les services de l'état et les propriétaires fonciers qui sont décideurs.

Souhaitons aussi la bienvenue à Jennifer Bagland en remplacement de Laura Varenne qui attend un heureux événement. En plus de la permanence à l'Agence Postale, elle assistera à la Mairie Céline Lubineau qui est très sollicitée depuis le début de cette crise sanitaire et que je félicite. Merci aussi à Brigitte Métayer qui veille à la propreté des locaux de la commune.

Pour terminer, je voudrais remercier les adjoints et conseillers municipaux pour leur motivation et ce malgré une crise très difficile à traverser.

Prenez soin de vous et bonne année !

Le Maire

Bruno BOULAY



Les gagnants du concours de la plus belle maison fleurie du village, qui devaient être annoncés lors de la cérémonie des vœux sont:

1. Madame Brigitte Métayer
2. Madame Marie-Thérèse Poisson
3. Madame Michèle Moreau

Bravo à elles qui remportent des bons d'achats en jardinerie ; et merci aux participants!

Les projets bouillonnent à la Haute Forge

Les deux premières chambres d'hôtes de cet endroit atypique ont déjà 7 ans. Mais depuis 2018, cette ancienne charronnerie au charme incontestable est devenue un véritable petit complexe touristique qui propose: 3 chambres d'hôtes, 2 meublés de tourisme de 2 et 4 personnes, un salon de thé - épicerie fine, ainsi qu'une piscine et un spa.

Cette évolution, Oriane, propriétaire des lieux l'a souhaitée par amour du contact avec des gens d'horizons différents. Après avoir subi 13 mois de fermeture en lien avec la situation sanitaire, l'hôte des lieux espère accomplir le projet initial en diversifiant son activité avec:

- AU PRINTEMPS 2023, l'ouverture d'une cave de dégustation de bières et vins locaux
- COURANT 2024, la création d'un espace bien-être avec hammam et sauna dans l'ancienne écurie ; la création d'un 3ème meublé de tourisme pour 4 à 6 personnes
- A PARTIR DE 2025, l'extension du salon de thé dans le préau existant et l'aménagement d'une salle d'exposition de 90 m² au dessus afin d'accueillir différents événements culturels (expositions, concerts, et représentations diverses)

Vous l'avez compris, les idées ne manquent pas à l'entrée du bourg pour raviver ce lieu et faire découvrir notre belle région aux visiteurs.

Des animations régulières (ouvertes à une trentaine de personnes) y sont déjà proposées de façon régulière en partenariat

avec des artistes, Carnuta, des conteurs, etc. Alors n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne ou vous abonner à la page Facebook... et venir y faire un tour!

La Haute Forge

11, rue de Beausoleil

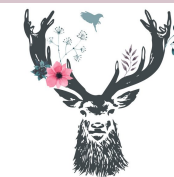
72500 Thoiré sur Dinan

06 77 32 08 61

lahauteforge@gmail.com

Site internet:

lahauteforge.fr



La Haute Forge

décoration & salon de thé

Salon de thé/épicerie fine, ouvert les week-ends, de 15h à 19h, à partir du 16 Avril ; puis tous les jours pendant les vacances d'été.